

Troisième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme:*
Ficomer SA, Genève
2. *Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:*
CHF 1'000'000
3. *Nouvelle valeur nominale du capital-actions:*
CHF 100'000
4. *Décision de réduction par:* l'assemblée générale extraordinaire
5. *Date de la décision:* 29.06.2004
6. *Echéance de préavis des créances:* **20.09.2004**
7. *Adresse pour la déclaration des créances:* Ficomer SA, avenue de Champel 29, 1206 Genève
8. *Indication:* Les créanciers peuvent annoncer leurs créances pour obtenir un paiement ou des sûretés.
9. *Remarques:* La réduction passe par remboursement et annulation de 900 actions au porteur de CHF 1'000.- chacune. Dorénavant, le capital-actions sera de CHF 100'000.-, divisé en 100 actions au porteur entièrement libérées de CHF 1'000.- chacune. En vertu d'un rapport de révision spécial selon article 732 al. 2 CO, il est constaté que les créances des créanciers de la société sont entièrement couvertes par le capital-actions réduit.

Etude de Mes Jeandin & Defacqz, Notaires
1205 Genève

(02359738)